

Situation du candidat	Justificatifs de période en milieu professionnel	Support écrit à l'épreuve E4
<p align="center">Voie scolaire en formation initiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 attestations de stage (conformes à l'arrêté du 29/12/2014) La durée totale des stages est de 13 semaines ; chaque stage dure 6 ou 7 semaines et ils doivent être effectués dans deux secteurs d'activité différents. <ul style="list-style-type: none"> – 1^{ère} année : stage de 6 ou 7 semaines situées en fin d'année scolaire – 2^{ème} année : stage de 6 ou 7 semaines situées entre décembre et mars • L'original de l'évaluation du maître de stage de la deuxième période de stage (annexe XII) 	<p>2 exemplaires d'une note de synthèse de 10 pages, si nécessaire complétée par des annexes.</p> <p>La note de synthèse porte sur le stage de 2^{ème} année.</p>
<p align="center">Voie de l'apprentissage</p>	<p>Photocopie du contrat de travail ou une attestation de l'employeur</p>	<p>2 exemplaires d'une note de synthèse de 10 pages, si nécessaire complétée par des annexes.</p> <p>La note de synthèse présente un projet élaboré lors de l'apprentissage.</p>
<p align="center">Formation continue 1^{ière} formation ou reconversion</p>	<p>Idem voie scolaire en formation initiale</p>	<p>Idem Formation initiale</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<p>Formation continue Situation de perfectionnement</p>	<p>*Un ou plusieurs certificats ou contrats de travail attestant :</p> <ul style="list-style-type: none">– d'un travail à temps plein pendant au moins 6 mois– dans l'année précédant l'entrée en formation ou la présentation au diplôme– sur des fonctions relevant du BTS ESF– <p>*Copie du courrier de reconnaissance du statut de perfectionnement</p> <p>* Pour les candidats ayant déposé un dossier de positionnement réglementaire : copie de la décision</p>	<p>2 exemplaires d'un rapport d'activités professionnelles de 10 pages, si nécessaire complétée par des annexes.</p> <p>Ce rapport présente les activités professionnelles et en détaille l'une d'elle.</p>
<p>Au titre de l'expérience professionnelle (post-VAE)</p>	<p>Un ou plusieurs certificats de travail justifiant des fonctions occupées</p>	<p>Idem formation continue situation de perfectionnement</p>